



Association Compiègne Haidong Gumdo

12 rue de Marivaux 60880 Jaux

Tél : 0777937249

e-mail : compiegne@haidong-gumdo.fr

FICHE D'INSCRIPTION OU DE RENOUELEMENT D'INSCRIPTION

CLUB :

ANNEE :

4

PHOTOS
Identité

(Pas nécessaire
si réinscription)

NOM : Prénom :

Adresse complète :

Date et Lieu de Naissance :

Renseignements Complémentaires :

N° Tél : N° Port :

Tel Bureau : Mail :

Groupe Sanguin :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM : Prénom :

N° Tél : N° Port :

Inscription première année	Jeune (moins de 18 ans)	Adulte (plus de 18 ans)
Inscription annuelle obligatoire Association Française Haidong Gumdo et frais d'assurance	50 €	50 €
Passeport sportif (participation stage national, international et compétition)	15 €	15 €
Cotisation annuelle	110 €	140€
Total	175 €	205 €
Inscription renouvellement	Jeune (moins de 18 ans)	Adulte (plus de 18 ans)
Inscription annuelle obligatoire Association Française Haidong Gumdo et frais d'assurance	50 €	50 €
Cotisation annuelle	110 €	140€
Total	160 €	190€

Equipement :

Tenue (Dobuk), ceinture, sabre en bois (Mok-gum) Gaine (transport du sabre)	90 €
---	------

**Vous devez OBLIGATOIREMENT fournir un CERTIFICAT MÉDICAL
précisant la mention : « Pas de contre-indication à la pratique du Haidong Gumdo »**

IMPORTANT Autorisation parentale OBLIGATOIRE pour les MINEURS :

« Je soussigné, parent ou tuteur légal de l'enfant
autorise (ou n'autorise pas) le professeur du Club à prendre toutes les dispositions médicales et administratives en cas d'accident »

Signature :



Association Compiègne Haidong Gumdo

12 rue de Marivaux 60880 Jaux

Tél : 0777937249

e-mail : compiagne@haidong-gumdo.fr

Information sur l'inscription :

Les frais d'inscription :

- **La cotisation annuelle peut être réglée en 3 fois par chèque à l'ordre de « Compiègne Haidong Gumdo ».**
Celle cotisation comprend l'accès à l'ensemble des cours de l'association
Il est demandé au pratiquant d'arriver 10 minutes avant les cours car certains lieux requièrent un accès par badge.
- **La Licence et le passeport doivent être réglés par chèque à l'ordre de « Compiègne Haidong Gumdo ».**
L'achat du passeport n'est pas obligatoire lors d'une réinscription, ce dernier donne droit à participer aux stages et compétitions organisés par France Haidong Gumdo, Europe Haidong Gumdo ainsi que la fédération mondiale.
- **L'achat du matériel est à régler par chèque à l'ordre de « Compiègne Haidong Gumdo ».**
Il comprend le dobuk (Tenue du pratiquant) un sabre en bois (Mok-Gum) une ceinture et une gaine pour le sabre.

Les pièces administratives :

- **Les photos d'identités sont à fournir au nombre de 4 pour une nouvelle inscription (2 pour les réinscriptions)**
- **Le certificat médical à la pratique du haidong gumdo est indispensable pour pratiquer (extrait ci-joint à faire remplir par le médecin)**
- **La fiche administration ci-jointe doit être complète (autorisation parentale signée si le pratiquant est mineur)**

Pour tout renseignement, veuillez contacter le 0777937249